

COUSU DE FRANCE ; tel autre l'a été sous l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, il doit porter : DE GUEULES AU LION D'ARGENT, AU CHEF COUSU DES BONNES VILLES DE L'EMPIRE DE 1<sup>er</sup> ORDRE ; telle salle a été restaurée, tel établissement a été créé sous la Restauration, qu'ils portent : DE GUEULES AU LION ARMÉ ET LAMPASSÉ D'ARGENT, TENANT EN LA PATTE DEXTRE L'ÉPÉE HAUTE DE MÊME, AU CHEF COUSU DE FRANCE, et cela seulement de 1819 à 1830. Tel monument a été construit sous Louis-Philippe I<sup>er</sup>, qu'il porte à son front la même armoirie que la précédente ; ajoutez-y même dans le chef, si vous voulez être plus exact, le lambel de 3 pièces d'argent des Orléans, et vous aurez pour les armoiries de Lyon sous la monarchie de juillet : DE GUEULES AU LION ARMÉ ET LAMPASSÉ D'ARGENT, TENANT EN LA PATTE DEXTRE UNE ÉPÉE HAUTE DE MÊME, AU CHEF COUSU DE FRANCE ORLÉANS, qui est D'AZUR A TROIS FLEURS DE LIS D'OR, BRISÉ D'UN LAMBEL DE 3 PIÈCES D'ARGENT.

Voulez-vous graver au frontispice d'un monument les armes de Lyon sous l'empereur Napoléon III, dites : Lyon a obtenu une épée haute d'argent dans ses armoiries, en mémoire du siège de 1793, c'est de l'histoire ; laissons l'épée, mais l'empereur suit les traditions de son oncle, avec lui sont revenues les abeilles, avec lui doit revenir le chef DE GUEULES A TROIS ABEILLES D'OR et faites ainsi jusqu'à l'arrivée d'un décret qui règlera tout cela, mais certainement ne pourra pas dire autrement, et vous aurez pour Lyon sous l'empereur Napoléon III : DE GUEULES AU LION D'ARGENT, TENANT EN SA PATTE DEXTRE UNE ÉPÉE HAUTE DE MÊME, AU CHEF COUSU DE GUEULES A TROIS ABEILLES D'OR.

Voilà l'histoire ; personne ne pourra jamais contredire de semblables arrangements, bien que les deux derniers n'aient jamais été ratifiés par une loi ou un décret.

Je vois sourire quelques personnes à la lecture de cet